



Une alternative au temps partiel

ORGANISATION DU TRAVAIL • Le job sharing commence à faire son chemin en Suisse. Un guide pratique informe employés et employeurs sur ses modalités.

CHRISTIANE IMSAND

Le job sharing n'a plus de secret pour Irenka Krone-Germann et Anne Aymone de Chambrier. Elles partagent depuis sept ans un poste de responsable de programme au Secrétariat d'Etat à l'économie (seco). Cette formule en tandem leur convient tellement bien qu'elles ont décidé de la promouvoir activement. L'association PTO («part time optimisation»), qu'elles dirigent conjointement, vient de publier un vade-mecum à l'intention des employés et des employeurs. Cela tombe bien. Une enquête confiée à la Haute école spécialisée de la Suisse du nord-ouest montre qu'il existe encore un sérieux besoin d'information dans ce domaine.

Surtout des femmes

Le job sharing permet de partager un poste à responsabilité entre deux personnes qui travaillent chacune à temps partiel. C'est une formule particulièrement intéressante pour les femmes qui cherchent à concilier enfants et carrière. Elle s'inscrit en Suisse dans un contexte favorable car un tiers de la population active travaille à temps partiel. Ce sont surtout des femmes. On compte 58% de femmes à temps partiel contre 14% d'hommes et elles ont généralement peu de chances d'accéder à un poste à responsabilité. Le job sharing leur permet de surmonter cet obstacle pour autant que les employeurs se prêtent au jeu. «Les ressources humaines se montrent plus ouvertes que le top management», notent les codirectrices de l'association PTO.

Il n'existe pas de statistique officielle en matière de job sharing car cette forme de travail n'est pas référencée par l'Office fédéral de la statistique. L'enquête menée dans toute la Suisse permet de dessiner quelques pistes. «On constate un intérêt particulier pour ce modèle dans les administrations publiques ainsi que dans le secteur des services financiers», indique Nathalie Amstutz, qui a déposé les questionnaires remplis par 384 établissements.

Doris Leuthard a ouvert la voie à l'époque où elle dirigeait le Département fédéral de l'économie. La revue «La Vie économique», publiée par le seco, est par exemple codirigée par deux rédactrices en chef. La formulation des offres d'emploi fait beaucoup pour inciter les collaborateurs à envisager cette option.

Selon Anne Aymone de Chambrier, un fonctionnement en tandem implique des valeurs communes et une grande flexibilité. Il est très profitable aux entre-



Le job sharing offre une solution aux femmes qui cherchent à concilier enfants et carrière professionnelle. KEYSTONE

prises qui bénéficient d'un surcroît de productivité et d'une double expertise. «Nous n'avons pas d'objectif chiffré, mais nous souhaitons que toutes les entreprises soient ouvertes à ce partage de travail en cas de demande.»

La rareté des personnes qualifiées sur le marché du travail pourrait y contribuer. Or il existe un potentiel

considérable parmi les femmes les mieux formées. «Aujourd'hui, 30% d'entre elles cessent de travailler après leur premier enfant», note Irenka Krone-Germann. Depuis la votation du 9 février, elles sont perçues comme un précieux réservoir de main-d'œuvre. I

> www.go-for-jobsharing.ch

TÉMOIGNAGES

DEUX PROFS D'HISTOIRE À L'UNI DE FRIBOURG

Depuis 10 ans, Claude Hauser et Alain Clavien partagent un poste de travail à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, d'abord comme professeurs associés (2003-2008), aujourd'hui comme professeurs ordinaires en histoire contemporaine. «J'ai quatre enfants et je voulais assumer ma part des tâches familiales», explique Claude Hauser. Cela correspond aussi à une conviction personnelle sur le partage du travail. Notre tandem fonctionne bien car nous avons des intérêts complémentaires. Mon collègue est plutôt spécialisé sur la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle, moi-même sur l'entre-deux-guerres à nos jours. Nous donnons chacun des cours individuels, mais il ne s'agit pas de deux 50% superposés. Nous avons un séminaire commun sur la presse et la photographie, et nous partageons les tâches administratives.»

DUO FÉMININ DANS LES BUREAUX DU PS

Elles avaient postulé ensemble et le Parti socialiste a décidé de tenter l'expérience. Depuis octobre 2012, Leyla Gül et Flavia Wasserfallen se partagent le poste de secrétaire générale du PS. Elles travaillent toutes les deux à 70% sur la base d'une claire répartition des tâches. «Je me concentre sur le secrétariat et les relations avec les sections cantonales», explique Leyla Gül. Ma collègue s'occupe davantage de communication et de stratégie politique, en lien avec le groupe parlementaire. Nous nous voyons deux à trois jours par semaine.» Toutes deux ont de petits enfants et cette formule était pour elles une condition sine qua non. «En 2012, cette organisation avait donné lieu à un débat interne. Aujourd'hui, ce n'est plus un thème.» CIM

EN BREF

ASILE

La Romandie doit fournir 1280 places

Une première proposition a été formulée pour la répartition des requérants d'asile dans les futurs centres d'hébergement fédéraux. Les places mises à disposition dans les différentes régions dépendront du nombre de la population. Au total, 5000 places doivent être mises à disposition dans ces centres. La Suisse romande, qui constitue l'une des six régions, doit fournir le plus de places, soit 1280. ATS

CORRUPTION

L'affaire n'est pas limitée au seco

L'affaire de corruption au Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), révélée il y a un mois, s'étend à présent à l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL). Son rôle dans l'achat de coûteux programmes suscite des interrogations. ATS

CD VOLÉS

Aussi au profit des fiscaux cantonaux?

Les cantons veulent pouvoir utiliser les données bancaires, même volées. Les mesures de répression prévues par un projet parlementaire pour contrer la vente de données sont fondées, mais elles doivent exclure le fisc, estiment-ils. Le PLR, à la base du projet, grince des dents. La gauche et les syndicats n'en veulent pas. ATS

ARC JURASSIEN

Projet d'hôpital intercantional

Le paysage hospitalier de l'Arc jurassien pourrait être bouleversé à l'issue de la prochaine décennie. Le conseil d'administration de l'Hôpital du Jura (H-JU) propose de créer un établissement intercantional multisite avec le canton de Neuchâtel et le Jura bernois. Le projet «Vision et stratégie de l'Hôpital du Jura 2025», qui a été dévoilé hier, prévoit la création d'un centre de soins aigus par canton partenaire. Cette stratégie veut privilégier une répartition des prestations. La variante d'un site unique pour les trois régions n'a pas les faveurs du conseil d'administration. ATS

REINSERTION

«Carlos» est sorti de prison

Le jeune délinquant «Carlos» est sorti de prison et se trouve depuis jeudi soir dans un «simple» appartement où il doit suivre un programme de réinsertion. Une libération complète n'est pas encore possible en raison du danger potentiel que le jeune homme représente.

Après le jugement du Tribunal fédéral, la justice zurichoise avait deux possibilités: libérer le jeune homme âgé de 18 ans ou l'intégrer dans un programme de réinsertion en milieu ouvert, a indiqué hier le juge des mineurs du canton de Zurich.

«Carlos» a été confié jeudi à RiesenOggenfuss, une association spécialisée dans la réinsertion des délinquants. Il a été placé dans un appartement. Les coûts du programme sont estimés à 19 000 francs par mois. ATS

Après la stupeur, la mobilisation autour d'Erasmus

APRÈS-9 FÉVRIER • Les universités suisses se coordonnent pour maintenir certains programmes d'échanges.

ERIC LECOULTRE

Le mot d'ordre est le même dans toutes les institutions lémaniques: inviter les étudiants désireux d'effectuer un échange académique à l'étranger, l'année prochaine, à poursuivre leur démarche et déposer leur dossier. Et ce malgré l'exclusion de la Suisse du programme Erasmus+ dès la rentrée 2014, décidée par la Commission européenne (notre édition de jeudi).

Face à cette mesure, les universités suisses tentent aujourd'hui de se coordonner pour définir ensemble quelle sera leur future marge de manœuvre. Une réunion de tous les responsables suisses du programme Erasmus se tiendra lundi. Les institutions s'accorderont sur les solutions à privilégier. Le temps presse car les places d'études sont attribuées actuellement un peu partout chez nos voisins.

Cette application immédiate des menaces de l'Union européenne (UE) écarte plus de 2600 étudiants helvétiques d'une



Les étudiants sont invités à poursuivre leurs démarches pour un séjour à l'étranger. KEYSTONE

mobilité facilitée et financée pour toute l'Europe. Parmi eux, Alice Bottarelli, étudiante en littérature française à Lausanne. Comme 250 de ses collègues de l'UNIL, elle devait bénéficier en septembre d'une bourse Erasmus afin d'effectuer un semestre à Paris. «J'ai préparé mon dossier depuis un an», explique-t-elle. «C'est un mo-

ment charnière dans une vie où de nombreuses possibilités s'offrent à vous. J'ai ressenti ça comme une trahison d'une partie du pays envers sa jeunesse.»

Avec la mise à l'écart de la Suisse, c'est toute la question de l'attractivité et de la compétitivité de ses universités qui se pose. «Le message adressé à nos partenaires européens est très négatif», s'inquiète Antoinette Charon, chargée des relations internationales à l'UNIL. Un isolement inenvisageable pour Jérôme Grosse, porte-parole de l'EPFL: «Nos institutions ont besoin des compétences européennes pour leurs recherches.»

Les réactions des établissements lémaniques ont jusque-là manqué de cohérence. Si les universités de Genève et de Lausanne se disent prêtes à négocier au cas par cas auprès de chaque institution pour garantir les voyages d'un maximum de leurs étudiants, l'EPFL se refuse à enterrer le programme Erasmus, primordial

pour ses activités. Elle en appelle à la diplomatie helvétique pour tenter de modifier la décision européenne.

Le financement des futurs échanges est au cœur de toutes les préoccupations. L'Université de Genève, par exemple, recevait jusqu'ici 350 000 francs par an de la part de l'UE pour financer les départs d'environ 270 étudiants en Europe. Elle devrait déboursier le double si elle voulait assurer l'accueil de 280 étudiants étrangers. En effet, ceux-ci n'auront désormais plus accès aux bourses d'Erasmus pour les séjours en Suisse. Tous les regards se tournent donc du côté de la Confédération qui pourrait bien être appelée à mettre la main à la poche.

Au Secrétariat d'Etat à la formation, la recherche et l'innovation, on reste prudent en affirmant qu'aucune solution n'a été priorisée. «Le conseil fédéral évaluera les options transitoires possibles», selon son responsable de la communication, Martin Fischer. LE COURRIER